



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

RER

Question écrite n° 42898

Texte de la question

M. Roger-Gerard Schwartzberg appelle l'attention de Mme le secrétaire d'Etat aux transports sur les récents engagements pris par la direction régionale (réseau Sud-Est) de la SNCF quant à l'amélioration des conditions de transports des usagers des lignes composant le RER D. Parmi ces engagements, la SNCF a décidé de définir un objectif de régularité en faisant arriver les usagers, le matin à Paris, avec une assurance de ponctualité de cinq minutes, sur au moins 90 p. 100 des trains de la ligne D. Il lui demande de bien vouloir lui indiquer les raisons pour lesquelles ce même engagement n'est pas pris, d'une part, pour les autres moments de la journée dont la fin d'après-midi et, d'autre part, pour le trajet de retour des usagers dans le sens Paris-banlieue. D'autre part, il souligne que des mesures analogues seraient souhaitables aussi pour les usagers qui ne transitent pas à Paris (déplacement banlieue-banlieue ou utilisation de la correspondance avec la ligne C du RER).

Texte de la réponse

La régularité de circulation des trains, qui est une des attentes fondamentales des usagers des transports en commun, ne fait pas habituellement l'objet de communications écrites diffusées aux voyageurs. Toutefois, dans le souci de restaurer un climat de confiance et dans le cadre des engagements pris au cours de la campagne « De meilleurs services des demain », la région SNCF de Paris-Sud-Est a décidé de mettre le matin à la disposition des voyageurs arrivant à Paris en provenance de la banlieue les statistiques de régularité de la ligne D du RER et de s'engager sur le respect d'un taux de régularité supérieur à 90 %. Une telle mesure pourrait être ultérieurement étendue, en fonction de l'accueil qui sera fait par le public à cette première initiative. De manière générale, la SNCF mesure la régularité des lignes à partir des relations les plus sensibles pour les voyageurs, à savoir les trains atteignant Paris entre 6 heures et 9 heures le matin, et arrivant au terminus en banlieue entre 17 heures et 20 heures. Ce sont sur ces périodes, les plus chargées, que sont posés concrètement les problèmes de régularité les plus sérieux. L'objectif d'amélioration sensible de la qualité des déplacements des Franciliens se traduit pour la SNCF par l'engagement pris auprès du syndicat des transports parisiens d'assurer une régularité de 92 % pour la fin de l'année 1996, sur l'ensemble des heures de pointe. L'évolution favorable constatée ces derniers mois montre que cet objectif devrait pouvoir être atteint car, de janvier à août 1996, seulement 6,8 % des trains ont connu un retard supérieur à cinq minutes ou ont été supprimés. Un objectif encore amélioré - en cours de définition - sera fixé pour 1997.

Données clés

Auteur : [M. Schwartzberg Roger-Gérard](#)

Circonscription : - SOC

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 42898

Rubrique : Transports urbains

Ministère interrogé : transports

Ministère attributaire : transports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 16 septembre 1996, page 4900

Réponse publiée le : 25 novembre 1996, page 6203